



Impression à partir d'une page du site internet de l'AMF

14 mars 1995

ASC - 1995 - Accord administratif d'échange d'informations

1995 - Accord administratif d'échange d'informations entre la Commission des opérations de bourse (COB) et l'Australian Securities Commission (ASC)

 Télécharger le contenu

Mots clés

COOPÉRATION

SUPERVISION

Mentions légales :

Responsable de la publication : Le Directeur de la Direction de la communication de l'AMF. Contact :
Direction de la communication, Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris
Cedex 02